

Préavis municipal relatif à un projet de révision du poste de commande et de l'installation d'un système d'alarme de détection de contamination (hydrocarbure et diverses pollutions) à la station de pompage

---

No 6/14 mars 2017

## **AU CONSEIL COMMUNAL DE BALLAIGUES**

Monsieur le Président,  
Madame,  
Monsieur,

### **Introduction**

La dernière modification du système de conduite Ritop 2.14 a été mis en service en 2010. Il aura donc 7 ans de fonctionnement 24h/24h. Il est encore fonctionnel, cependant, ce système ne répond plus aux standards actuels d'utilisation. Des problèmes d'approvisionnement en pièces de rechange seront inévitables. D'autre part, aucune extension ou nouvelle fonctionnalité ne pourra y être intégrée. Ce système doit, dès lors, être modernisé.

L'élément déclencheur est la suppression des lignes analogiques actuelles par Swisscom et la transformation de la nouvelle technologie de téléphonie fixe analogique remplacée par un protocole IP, ceci dès 2017 ; ce qui nous oblige à modifier le système.

Un nouveau système de conduite de processus est prévu et présente les propriétés suivantes :

- Le système de conduite RITOP 2.17 fonctionne sous le système d'exploitation Windows 2012 Serveur. L'installation de nouveaux périphériques est donc facilitée.
- Le système de Gestion Automatique des Réservoirs (GAR) est un outil du logiciel destiné à la réduction des coûts d'exploitation et à l'augmentation de la sécurité de l'approvisionnement et se distingue par les fonctions suivantes :
  - a) Visualisation exacte avec courbes journalières et hebdomadaires.
  - b) Optimisation de la programmation avec visualisation de la courbe de consigne et des plages de régime des pompes.
  - c) Interpolation des courbes de relevés.
  - d) Plusieurs courbes de semaines sont programmables.
  - e) Courbes journalières illimitées.
- Les coûts d'exploitation sont réduits grâce à une gestion optimale du système. Les consommations d'eau des zones particulières, des dimanches et jours fériés sont pris en considération.
- L'établissement d'un bilan de consommation permet d'obtenir des données exactes relatives aux consommations de zones particulières et totales du réseau.
- La consommation nocturne permet de tirer des conclusions sur des pertes éventuelles dans le réseau de distribution.

### Détection de contamination d'eau potable

Les mesures *online* des appareillages de détection de qualité d'eau seront surveillés dans un module logiciel et traités en corrélation afin de prévenir des pollutions rapidement.

Si les conditions de contamination définies sont atteintes, une alarme spécifique est déclenchée et informe l'opérateur via le système d'alarme.

Les réglages et la sensibilité sont bien entendu paramétrables. L'opérateur peut afficher ces données à tout moment, les modifier et les visualiser graphiquement afin de faciliter la compréhension du comportement de la source par exemple.

### Coût de l'installation

STAP de l'Ile,	14'957.00
Poste de commande	22'000.00

### Prestations de service

Ingénierie, schémas, logiciel, software	19'500.00
Montage, mise en service, emballage et transport	11'500.00
Total pour l'installation (HT)	67'957.00
TVA	5'437.00
<b>Total pour l'installation (TTC)</b>	<b>73'394.00</b>

### Financement

Les travaux seront financés par la trésorerie courante.

### Conclusions

Le Conseil communal de Ballaigues,

- Vu le préavis municipal no 6/14 mars 2017
- Oûi le rapport de la commission chargée de son étude

Décide

1. D'autoriser l'achat de cette installation,
2. D'octroyer à cet effet un crédit de CHF 73'394.-,
3. De financer ce montant de la manière suivante :
  - CHF 67'957.- par la trésorerie courante,
  - CHF 5'437.- par la déduction de l'impôt préalable (TVA à récupérer),
4. De charger la somme de CHF 67'957.- au compte 810.315.0, ainsi qu'une dissolution d'un montant de CHF 17'957.- du compte 9280.811, Fonds affecté – Eau,
5. D'autoriser la Municipalité à signer tous les actes nécessités par les circonstances.

Adopté par la Municipalité dans sa séance du 14 mars 2017.

La Municipalité reste volontiers à disposition du Conseil Communal et de la Commission pour tous renseignements complémentaires et vous présente, Monsieur le Président, Madame, Monsieur, ses salutations distinguées.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic :

La secrétaire :

Raphaël Darbellay    Sandra Leresche